



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE PLAN CONJOINT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU ET DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE RÉVISÉ 2023-2030

AVIS est donné par les soussignés, Joane Saulnier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Haut-Richelieu, et Rémi Raymond, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Jardins-de-Napierville, que des assemblées de consultation publique sur le projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville révisé 2023-2030, adopté le 10 mai 2023 conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendront comme suit :

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Mardi 27 juin 2023
18h30

MRC des Jardins-de-Napierville
1767, rue Principale, Saint-Michel (Qc) J0L 2J0

Mercredi 28 juin 2023
18h30

MRC du Haut-Richelieu
380, 4^e avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc) J2X 1W9

Ces assemblées de consultation publique auront pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville révisé 2023-2030 et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Tout citoyen des deux (2) MRC ou organisme local ou régional qui le désire peut déposer un mémoire en le transmettant au bureau de la MRC du Haut-Richelieu au 380, 4^e avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1W9, au bureau de la MRC des Jardins-de-Napierville au 1767, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0 ou en l'envoyant à l'adresse courriel suivante : i.boucher@mrcjdn.ca. La date limite pour recevoir les mémoires est le 15 juin 2023.

Le projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville révisé 2023-2030 peut être consulté en ligne sur les sites Web de la MRC du Haut-Richelieu (www.mrchr.qc.ca), de la MRC des Jardins-de-Napierville (www.mrcjdn.ca) et de Compo-Haut-Richelieu inc. (www.compo.qc.ca) ainsi qu'aux bureaux de la MRC du Haut-Richelieu, de la MRC des Jardins-de-Napierville et de chacune des municipalités membres de ces deux (2) MRC durant les heures normales d'ouverture.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Isabelle Boucher, coordonnatrice en environnement, à l'adresse i.boucher@mrcjdn.ca ou par téléphone au 450 454-0559 ou au 514 725-0559, poste 227.

Donné et signé à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10 mai 2023.

Joane Saulnier
Directeur général et greffier-trésorier
MRC du Haut-Richelieu

Rémi Raymond
Directeur général et greffier-trésorier
MRC des Jardins-de-Napierville



SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN CONJOINT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU ET DE LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE RÉVISÉ 2023-2030

MISE EN CONTEXTE

Conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)*, la MRC du Haut-Richelieu et la MRC des Jardins-de-Napierville ont adopté, le 10 mai 2023, un projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles révisé (PCGMR). Ce projet de PCGMR permet de dresser le portrait régional de chacune des MRC concernées quant à la gestion des matières résiduelles, de déterminer des objectifs et d'identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

CONTENU

Le contenu du projet de PCGMR respecte les exigences prévues à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et est cohérent avec les orientations et objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et son *Plan d'action 2019-2024* ainsi que la *Stratégie de valorisation des matières organiques*. On y retrouve les éléments suivants :

- Une description du territoire d'application, incluant un recensement des organismes et des entreprises œuvrant à la gestion des matières résiduelles;
- Un portrait de la gestion actuelle des matières résiduelles sur le territoire des MRC;
- Un bilan des matières résiduelles produites sur le territoire;
- Un diagnostic territorial incluant les forces, les faiblesses, les problématiques et les enjeux;
- Un énoncé des objectifs et une description d'un plan d'action qui permettra d'atteindre les objectifs fixés;
- Une estimation sommaire des coûts et un calendrier de réalisation.

Les objectifs du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Richelieu et de la MRC des Jardins-de-Napierville révisé 2023-2030 sont :

- De réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant d'ici 2026;
- De favoriser l'accès aux services de gestion des matières organiques du secteur résidentiel et des ICI sur 100 % du territoire d'ici 2025;
- De recycler 60 % des matières organiques d'ici 2026;
- D'informer, d'encourager et de soutenir les initiatives des ICI;
- De recycler 70 % des résidus de CRD d'ici 2028.

PLAN D'ACTION

Le projet de PGMR conjoint présente 39 mesures échelonnées sur une période de 7 ans, soit de 2023 à 2030. Les mesures ont été réparties selon 4 orientations stratégiques :

1. Tendre vers l'élimination du déchet ultime seulement, et ce, dans une perspective d'économie circulaire;
2. Bonifier l'offre en gestion des matières organiques;
3. Améliorer la performance en gestion des matières résiduelles des industries, commerces et institutions;
4. Favoriser le recyclage des résidus de construction, rénovation, démolition.